

## Prix d'enseignement – Lignes directrices et formulaire de mise en candidature

<b>Raison d'être</b>	Le Prix d'enseignement AAPC souligne l'apport substantiel et significatif d'une personne à la cause de l'éducation en architecture de paysage.
<b>Admissibilité</b>	<p>Les candidats doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ être des enseignants universitaires à plein temps ou émérites en architecture de paysage</li> <li>○ avoir contribué de façon soutenue et significative à un programme d'éducation en architecture de paysage.</li> <li>○ être un membre en règle de l'AAPC</li> </ul> <p><b>Candidats inadmissibles</b>          Les membres actifs du Conseil d'administration de l'AAPC.</p> <p><b>Restrictions</b>          Une personne ne peut recevoir qu'un Prix d'enseignement.</p>
<b>Fréquence</b>	Un seul Prix d'enseignement peut être accordé chaque année.
<b>Mise en candidature</b>	<p>N'importe quel membre de l'AAPC peut présenter une mise en candidature; les organismes constituants ou affiliés de l'AAPC ou les étudiants en architecture de paysage peuvent également en présenter.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ un membre de l'AAPC (toute catégorie),</li> <li>○ un membre du Conseil d'administration de l'AAPC,</li> <li>○ tout programme accrédité du CAAP,</li> <li>○ le Conseil d'agrément en architecture de paysage (CAAP),</li> <li>○ le Landscape Architecture Accreditation Board de l'ASLA,</li> <li>○ une organisation constituante de l'AAPC,</li> <li>○ le CELA (Council of Educators in Landscape Architecture)</li> <li>○ toute organisation professionnelle reliée à l'AAPC.</li> </ul> <p><b>Restrictions</b>          Les candidats ne peuvent présenter leur propre candidature pour ce prix.</p>
<b>Sélection</b>	<p>Le Prix sera remis à une personne qui s'est illustrée par les qualités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ excellence dans l'enseignement en classe, du point de vue des étudiants et de ses pairs;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ démonstration de l'engagement envers le progrès et le développement des étudiants;</li> <li>○ constance de la disponibilité à conseiller et guider les étudiants;</li> <li>○ recours à des méthodes et techniques d'enseignement innovatrices;</li> <li>○ intégrité personnelle;</li> <li>○ passion et d'enthousiasme pour la profession d'architecture de paysage.</li> </ul> <p>Le Conseil d'administration de l'AAPC examinera les mises en candidature et fera une recommandation quant aux candidats qui devraient recevoir un prix. Le Conseil d'administration évaluera chaque mise candidature en fonction des réalisations et des contributions du candidat présentées dans le dossier de mise en candidature. Le Conseil d'administration de l'AAPC se réserve le droit de demander des informations supplémentaires lors des délibérations.</p>
<b>Date limite</b>	<b>Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 31 mars 2021 à 16 h (heure de l'Est).</b>
<b>Annonce et remise du prix</b>	La remise du Prix sera annoncée dans le bulletin de l'AAPC de même que dans un communiqué de presse et la revue LP ainsi que par d'autres moyens de communication de l'AAPC. En acceptant le prix, le lauréat accepte que l'AAPC utilise sa photo pour la promotion des prix.

#### FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE POUR LE PRIX D'ENSEIGNEMENT

<b>Nom (candidat) :</b>	
<b>Adresse (candidat) :</b>	
<b>Tél. et courriel (candidat) :</b>	
<b>Proposé par :</b>	
<b>Adresse (proposant) :</b>	
<b>Tél. et courriel (proposant) :</b>	
<b>Liste de vérification</b>	<p>Le dossier de mise en candidature doit inclure les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ un formulaire de mise en candidature;</li> <li>○ une lettre d'accompagnement (un maximum de 5 pages) justifiant l'attribution éventuelle du prix au candidat et qui décrit les contributions de l'éducateur significatives à l'éducation en architecture de paysage;</li> <li>○ une photo du candidat (si possible);</li> </ul>

- des documents d'accompagnement additionnels ainsi que de trois (3) à cinq (5) lettres de recommandation.

**Veillez adresser le dossier de mise en candidature à :**

Directrice générale

Association des architectes paysagistes du Canada

12 Cr. Forillon, Ottawa, Ontario, Canada, K2M 2W5

**Et l'envoyer en format PDF par courriel à :**

[executive-director@csla-aapc.ca](mailto:executive-director@csla-aapc.ca)